



En version anglaise, le nom de l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF) est devenu *National Association of Federal Retirees* à la place de « ... *Superannuates National Association* » dans le but de mieux faire correspondre le descriptif de la raison sociale aux membres. **L'ANRF est un organisme sans but lucratif qui a pour principal objectif de défendre les intérêts des fonctionnaires fédéraux à la retraite et d'améliorer leurs prestations.**

L'ANRF fournit des services à ses quelque 175 000 membres répartis en 84 sections à travers le Canada, lesquelles sont animées par des membres bénévoles. Le siège social de l'Association est situé à Ottawa et compte 18 employés permanents dont le travail est orienté vers le service aux membres.

La mission

Principale organisation pancanadienne de retraités du secteur public fédéral, l'ANRF a pour mission de préserver les acquis de ses membres et de promouvoir leurs intérêts.

Vision de l'avenir

Voir à ce que les prestations des retraités du secteur public fédéral soient préservées et améliorées au fil du temps.

Les objectifs

- Préserver et améliorer les prestations des bénéficiaires de pensions en vertu des lois sur les pensions (de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la GRC) et de la *Loi sur les juges*
- s'opposer aux mesures défavorables aux retraités fédéraux
- promouvoir le bien-être des aînés en général
- informer de leurs droits les retraités fédéraux et les aider à les défendre
- collaborer avec d'autres organismes d'aînés et de pensionnés qui poursuivent les mêmes objectifs.



Les services aux membres

Nos membres reçoivent régulièrement une information considérable sur les questions de pensions, et ils peuvent bénéficier de plusieurs avantages et services, dont :

1 La représentation

L'ANRF constitue le plus important regroupement de pensionnés fédéraux et le plus influent qui soit. Elle représente des pensionnés de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la GRC ainsi que les juges fédéraux à la retraite. Nous faisons des démarches pour préserver les acquis de nos membres et pour améliorer leurs pensions, leurs prestations des régimes de soins de santé et de services dentaires et pour le mieux-être des aînés en général. Nous intervenons auprès de politiciens dans le but d'obtenir des améliorations à la qualité de vie de nos membres. Nous nous opposons aussi à l'adoption de mesures défavorables aux pensionnés.

2 L'information

Nos membres peuvent communiquer avec des chercheurs professionnels travaillant à notre Bureau national, à Ottawa. Cette équipe de recherche est en mesure de répondre aux questions touchant une variété de thèmes comme les lois des pensions, le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), le Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP), les soins de santé et autres sujets ayant de l'importance pour les pensionnés. Nos membres puisent aussi de l'information dans des bulletins de sections, dans des envois ponctuels et lors de réunions partout au Canada ainsi que sur le site Web de l'Association.

3 Des publications

Nos membres reçoivent le trimestriel EN GARDE. Cette publication les met à jour en information sous divers aspects de leurs pensions, des prestations de soins de santé et de services dentaires et autres centres d'intérêt. En plus de cette publication, nos membres et leurs proches peuvent recourir à notre ouvrage « Vous et vos survivants », un outil d'aide à la planification successorale et à la liquidation d'un actif.

4 Des programmes d'affinité

Nous offrons à nos membres des programmes exclusifs d'affinité dont les économies peuvent excéder le prix de la cotisation annuelle.

À titre d'organisation sans but lucratif, l'ANRF compte sur les cotisations de ses membres comme principale source de revenus. Notre budget annuel de fonctionnement frise les 5 000 000 \$.

Pour nous joindre

La directrice exécutive

1052, boul. St-Laurent, Ottawa ON K1K 3B4

Tél. : 613-745-2559 Téléc. : 613-745-5457

Courriel : info@fsna.com www.fsna.com